

Communiqué de presse
Paris, le 23 septembre 2026

FACE AUX DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS, LES PHARMACIENS VEULENT FAIRE PLUS POUR LES FRANÇAIS

Trop de Français renoncent à se soigner ou se rendent aux urgences pour des maux du quotidien, faute de pouvoir consulter un médecin dans un délai raisonnable. Face à ce constat, les syndicats de pharmaciens (FSPF, USPO) et NèreS avancent des propositions concrètes.

Ils proposent une première liste de 33 molécules prioritaires à rendre accessibles sans ordonnance et sous conseil pharmaceutique, déjà disponibles depuis de nombreuses années chez nos voisins européens¹, dans un cadre garantissant un haut niveau de sécurité et de qualité de prise en charge.

Ils portent également leur vision de la pharmacie de demain, capable de prendre en charge en première intention un ensemble plus large de pathologies du quotidien, en réponse aux besoins exprimés par les Français chaque jour au comptoir.

Un système de santé qui peine à répondre aux besoins des Français

Consulter un médecin dans un délai raisonnable est devenu, pour beaucoup de Français, un véritable parcours du combattant. Pénurie de médecins, déserts médicaux, difficultés à trouver un médecin traitant... Les cabinets médicaux affichent complet et les délais s'allongent. Conséquences concrètes : l'an dernier, 34 % des Français ont renoncé à se soigner, 26 % ont eu recours aux urgences pour des maux du quotidien faute d'alternative, et 49 % des Français se sentent « exclus du système de santé »².

Le pharmacien, un atout sous-exploité pour faciliter l'accès aux soins

En quelques années, le métier de pharmacien a profondément évolué. Tests rapides d'orientation diagnostique, vaccination, téléconsultation, entretiens pharmaceutiques, accompagnement des femmes enceintes, prévention... Le pharmacien est devenu un acteur central du parcours de soins, au-delà de la seule dispensation de médicaments. Pourtant, son potentiel reste sous-exploité, faute d'un arsenal thérapeutique à la hauteur de ses compétences et à même de répondre aux demandes actuelles des patients.

Avec 2 246 officines implantées en désert médical, un maillage territorial unique, des horaires élargis et un accès sans rendez-vous, la pharmacie est une réponse concrète et immédiate aux difficultés d'accès aux soins. Les Français l'ont compris : 90 % font confiance à leur pharmacien pour les conseiller en matière de santé, et 83 % se disent favorables à ce qu'il puisse prendre en charge davantage de pathologies du quotidien directement en officine².

« Les pharmaciens sont prêts. Ils ont les compétences, la formation, la proximité. Il leur manque aujourd'hui un cadre réglementaire à la hauteur de ce qu'ils peuvent apporter aux Français » déclare Luc Besançon, Délégué général de NèreS.

¹ Parmi : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni.

² Bulletin de santé des Français 2025, Harris Interactive, accessible [ici](#).

Les pharmaciens proposent de rendre 33 molécules accessibles sans ordonnance

En s'appuyant sur l'expertise scientifique indépendante des syndicats et sur le recensement effectué par NèreS des médicaments accessibles sans ordonnance dans 8 pays européens¹, la FSPF et l'USPO ont identifié dans un premier temps 33 molécules à rendre accessibles sans ordonnance, sous conseil pharmaceutique.

Ces 33 molécules couvrent un large spectre de pathologies du quotidien : affections dermatologiques, douleurs articulaires et traumatologie sportive, troubles digestifs, mycoses, rhinites allergiques, insomnies occasionnelles, nausées ou encore douleurs dentaires dans l'attente d'une consultation. Des maux du quotidien courants, pour lesquels les Français se présentent déjà spontanément au comptoir.

Toutes sont des molécules au profil de sécurité bien établi. Leur dispensation en pharmacie s'inscrirait dans un cadre exigeant, pour assurer la sécurité des patients : critères précis de dispensation, orientation vers un médecin lorsque la situation le nécessite.

À la clé : meilleure allocation du temps médical disponible, des économies significatives pour la Sécurité sociale et un accès simplifié aux soins pour les Français.

« Chaque jour, des Français se présentent au comptoir pour des maux que nous ne pouvons pas encore prendre en charge faute de pouvoir disposer d'un arsenal thérapeutique adapté. Le paradoxe est que le pharmacien est le spécialiste du médicament mais qu'il ne peut pas le dispenser dans ces cas. Les propositions que nous soumettons à l'ANSM sont fondées sur l'expérience de nos voisins européens et sur la réalité du terrain. Elles sont raisonnables, encadrées et attendues » déclare Fabrice Camaioni, Vice-président de la FSPF.

Et demain ? Une pharmacie qui prend en charge davantage de maux du quotidien, pour mieux répondre aux besoins des Français

Au-delà des 33 molécules prioritaires, la FSPF, l'USPO et NèreS portent une vision plus large : celle d'une pharmacie capable de prendre en charge en première intention un ensemble de pathologies du quotidien, en réponse aux besoins exprimés chaque jour au comptoir. Cette vision s'appuie sur l'analyse commune des trois organisations et sur la réalité des demandes des patients.

Les pathologies identifiées couvrent plusieurs aires thérapeutiques, parmi lesquelles :

- **Ophtalmologie** : conjonctivite bactérienne et virale ;
- **Santé de la femme** : douleurs prémenstruelles, douleurs liées à l'endométriose chez les patientes ayant déjà un diagnostic médical établi, mamelons fissurés pendant l'allaitement, symptômes de la ménopause, réduction des saignements menstruels abondants ;
- **Pathologies courantes** : mal de gorge aigu, angine virale, otite externe (après vérification de l'intégrité du tympan par le pharmacien), mal de dos, douleurs musculaires, nausées, tourista, diarrhées passagères, toux sèche et grasse, poussée dentaire, douleurs dentaires, bouchon de cérumen ;
- **Santé sexuelle** : traitement post-exposition au VIH, chlamydia, gonorrhée ;
- **Dermatologie** : acné modérée et mixte, eczéma après premier diagnostic médical.

Dans tous les cas, le pharmacien reste le garant de la qualité de sa prise en charge et de son orientation vers le médecin ou le professionnel de santé compétent lorsque la situation clinique le nécessite.

« La pharmacie a vocation à devenir le lieu de référence pour la prise en charge des maux du quotidien et la prévention. C'est un levier concret pour améliorer l'accès aux soins, soulager un système de santé sous tension, et contribuer à la soutenabilité économique de la Sécurité sociale » déclare Pierre-Olivier Variot, président de l'USPO.

A propos

La **FSPF** est la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France. Créée en 1878, c'est une organisation professionnelle constituée de femmes et d'hommes de terrain, passionnés, engagés et à l'écoute de leurs adhérents et des patients. Elle représente la profession et ses intérêts auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que local.

L'**USPO** est une organisation syndicale représentative des pharmaciens titulaires d'officine. Convaincue que la pharmacie constitue l'un des piliers de l'accès à la prévention, aux soins et aux traitements, elle défend l'élargissement des capacités d'intervention du pharmacien dans un cadre sécurisé, coordonné avec les autres professionnels de santé et au bénéfice des patients.

NèreS est l'organisation professionnelle qui représente les laboratoires pharmaceutiques produisant et commercialisant des produits de santé et de prévention de premier recours disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments, dispositifs médicaux grand public et compléments alimentaires).

Contacts Presse

FSPF – Fabrice Camaioni – fcamaioni@fspf.fr

USPO – Charlotte Ribeiro Lopes – ribeirolopes@uspo-paris.fr – 07.59.50.78.81

NèreS – Maxime BARLIER – barlier@vianova-rp.com – 06.72.19.09.47



Nères a réalisé en 2025 un benchmark européen sur les molécules délistées dans 8 pays européens¹, mais pas encore en France. Nères a sollicité les deux syndicats de pharmaciens d'officine (la FSPF et l'USPO) sur la pertinence et sécurité des molécules identifiées à travers ce benchmark dans le contexte de la prise en charge des maux du quotidien par les officines françaises.

Après un travail d'analyse poussé de façon indépendante par leurs experts respectifs, la FSPF et l'USPO sont unanimement favorables au délistage des 33 premières molécules suivantes :

Molécule - Voie d'administration	ATC niveau 1	Exemples d'indications
Rabéprazole - voie orale	A02	Reflux gastro-œsophagien
Diméticone - voie topique	A03	Traitement des poux
Mébévérine - voie orale	A03	Traitement du syndrome de l'intestin irritable
Hyaluronique (acide) - voie topique	A05	Ecorchures, abrasions, plaies superficielles, échaudures, brûlures mineures et fissures cutanées du sein. Traitement des irritations cutanées.
Cromoglicique (acide) - voie orale	A07	Traitement des symptômes d'allergies alimentaires
Ubidecarénone - voie orale	C01	Déficiences congénitales en Coenzyme Q10
Bifonazole - voie topique	D01	Mycoses (cutanées, interdigitales, <i>pityriasis versicolor</i>)
Miconazole & Hydrocortisone - voie topique	D01	Infections interdigitales + traitement du pied de l'athlète
Naftifine - voie topique	D01	Infections fongiques de la peau et des ongles
Nystatine - voie topique	D01	Traitement de dermatoses (fongiques et/ou bactériennes)
Sulfure de sélénium - voie topique	D01	Traitement symptomatique des pellicules communes et de la dermatite séborrhéique de la peau et du cuir chevelu.
Tioconazole - voie topique	D01	Onychomycose (notamment en cas d'infections mixtes)
Tolnaftate - voie topique	D01	Pied de l'athlète et dermatomycoses

¹ Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni

Molécule - Voie d'administration	ATC niveau 1	Exemples d'indications
Dimétindène - voie topique	D04	Soulagement du prurit dans les dermatoses, l'urticaire, les piqûres d'insectes, les coups de soleil et les brûlures cutanées superficielles (premier degré).
Diphénhydramine - voie rectale	D04	Prophylaxie et traitement des nausées et vomissements (dont mal des transports)
Diphénhydramine - voie topique	D04	Dermatites prurigineuses, brûlures et piqûres d'insectes
Mépyramine (maléate de) - voie topique	D04	Piqûres et morsures d'insectes et des piqûres d'orties
Tripélennamine - voie topique	D04	Démangeaisons après piqûres d'insectes...
Alclometasone - voie topique	D07	Eczéma, Dermatite (dont atopique)
Chloroxylénol - voie topique	D08	Coupures, morsures, abrasions et piqûres d'insectes
Benzydamine - voie topique	M01 / M02	Douleurs articulaires et traumatologie sportive
Dexibuprofène - voie orale	M01	Douleur légère à modérée
Etofénamate - voie topique	M01 / M02	Douleur locale en cas d'entorse aiguë de la cheville, de foulures ou d'ecchymoses aiguës.
Ibuprofène - voie rectale	M01	Traitement douleur et fièvre
Benzocaïne - voie topique	N01	Douleur dentaire et des gencives (avant consultation dentiste)
Cinchocaïne - voie topique	N01	Douleurs et démangeaisons issues d'hémorroïdes, de fissures anales, de piqûres d'insectes ou de brûlures.
Mélatonine - voie orale	N05	Traitement à court terme de l'insomnie primaire/du jet lag (syndrome du décalage horaire) chez les adultes
Budésonide - voie topique	R01	Rhinite allergique, congestion nasale...
Flunisolide - voie topique	R01	Rhinite allergique dont rhume des foins
Fluticasone - voie topique	R01	Rhinite allergique / traitement prophylactique de l'asthme
Mométasone - voie topique	R01	Rhinite allergique
Erdostéine - voie orale	R05	Infections respiratoires aiguës et des exacerbations de la BPCO en cas d'hypersécrétion.
Dexchlorphéniramine - voie topique	R06 - D04	Dermatites prurigineuses, coups de soleil et piqûres d'insectes.

Cette liste pourra être complétée dans les prochains mois, à mesure que leurs travaux d'analyse se poursuivent.